

Objektyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **107 (1981)**

Heft 12

PDF erstellt am: **27.04.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Concours

| Organisateur                                               | Sujet<br>PW: concours de projet<br>IW: concours d'idées                              | Conditions d'admission                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Date de reddition<br>(Retrait de la documentation) | IAS<br>N°<br>Page |
|------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|-------------------|
| Service des bâtiments de l'Etat de Vaud                    | Nouvelle affectation de la caserne de Lausanne, PW                                   | Tous les architectes autorisés à exercer dans le canton de Vaud et y ayant leur domicile professionnel depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 1979 (obligatoirement en commun avec un ingénieur civil)                                                                                                                       | 15 juin 81                                         | 3/81<br>B 10      |
| Groupe suisse de travail pour l'intégration des handicapés | Récompense pour des constructions adaptées aux handicapés                            | Maîtres d'ouvrages et architectes ayant construit des immeubles adaptés aux handicapés. Documents: bulletin de participation rempli, avec indications quant à l'ouvrage, év. rapports et photos                                                                                                                         | 20 juin 81<br>(10 juin)                            |                   |
| Parrocchia di Giubiasco TI                                 | Chiesa sussidiaria, Pedevilla, Giubiasco TI, PW                                      | Membri dell'Ordine degli ingegneri e architetti del Cantone Ticino (OTIA) ed iscritti all'ordine parte architettura prima del 1 <sup>o</sup> gennaio 1981; professionisti attinenti del Cantone Ticino domiciliati in Svizzera ed aventi i requisiti che permetterebbero la loro iscrizione all'OTIA parte architettura | 26 juin 81<br>(6 mars 81)                          |                   |
| Stadt Thun                                                 | Überbauung Aarefeld-Bahnhofstrasse-Bahnhofplatz in Thun                              | Architekten und Planungsfachleute, die mindestens seit dem 1. Januar 1980 im Kanton Bern Wohn- oder Geschäftssitz haben oder in der Gemeinde Thun heimatberechtigt sind. Studenten sind zugelassen (Siehe Art. 26 Ordnung 152)                                                                                          | <b>Nouveau:</b><br>29 juin 81                      |                   |
| Banque cantonale du Jura                                   | Succursale de la Banque cantonale du Jura à Saignelégier, PW                         | Architectes ayant un bureau permanent dans le canton du Jura depuis une date antérieure au 1 <sup>er</sup> janvier 1981                                                                                                                                                                                                 | 31 juillet 81<br>(15 avril 81)                     |                   |
| Municipalité de la Commune de Vevey                        | Aménagement quai Perdonnet à Vevey, IW                                               | Architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois, domiciliés ou établis sur le territoire du canton de Vaud avant l'ouverture du concours. Les architectes originaires du canton de Vaud, établis en Suisse et inscrits au REG A et B, sont également admis au concours                                               | 14 août 81<br>(du 27 févr. 81 au 27 mars 81)       | 6/81<br>B 30      |
| Commune de Loèche-les-Bains                                | Ecole primaire et abri de protection civile, PW                                      | Tous les architectes établis en Valais depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 1981 ou ressortissants valaisans domiciliés en Suisse                                                                                                                                                                                          | 28 août 81<br>(1 <sup>er</sup> juin)               | 12/81<br>B 66     |
| Direktion der öffentlichen Bauten des Kantons Zürich       | Neubau Universität Zürich-Zentrum, Rämistrasse Schönberggasse, PW                    | Alle im Kanton Zürich heimatberechtigten oder seit mindestens dem 1. Januar 1981 niedergelassenen Fachleute (Wohn- oder Geschäftssitz)                                                                                                                                                                                  | 18 sept. 81<br>(6 avril 81 au 12 juin 81)          |                   |
| Commune de Chardonne                                       | Concours de génie civil pour l'aménagement de l'entrée ouest du village, IW          | Ingénieurs civils domiciliés ou établis dans le canton de Vaud avant 1981, titulaires d'un diplôme d'une école polytechnique ou inscrits au Registre suisse des ingénieurs, architectes et techniciens                                                                                                                  | 25 sept. 81<br>(27 mars 81)                        | 5/81<br>B 26      |
| Communes de Montana et Randogne VS                         | Aménagement de zones sportives et touristiques, IW                                   | Architectes et spécialistes en matière d'aménagement du territoire, citoyens suisses ou domiciliés en Suisse depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 1981                                                                                                                                                                     | 30 octobre 81<br>(15 mai 81)                       | 8/81<br>B 43      |
| Etat de Genève                                             | Aménagement des terrains de l'ancien Palais des Expositions, Plainpalais, Genève, IW | Architectes ayant élu domicile dans le canton de Genève avant le 1 <sup>er</sup> janvier 1979 et architectes genevois quel que soit leur domicile                                                                                                                                                                       | 30 octobre 81<br>(29 mai 81)                       | 11/81<br>B 58     |

## Nouveaux dans cette liste

|                                                      |                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                               |             |  |
|------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|--|
| Kanton Basel-Stadt, Baudepartement                   | Vorschläge für die Schliessung der Baulücke an der Spalenvorstadt 11 in Basel                                                       | Alle in der Schweiz wohnhaften oder seit dem 1. Januar 1980 niedergelassenen Architekten und andere Planungsfachleute                                                                                                                                                         | 18 sept. 81 |  |
| Ville d'Estavayer-le-Lac                             | Salle communale et locaux annexes à Estavayer, PW                                                                                   | Architectes domiciliés ou établis depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 1981 sur le territoire du canton de Fribourg et inscrits au registre des personnes autorisées à établir des projets de construction tenu par l'Office des constructions et de l'aménagement du territoire | 25 sept. 81 |  |
| Direktion der Öffentlichen Bauten des Kantons Zürich | Limmatübergang der Städtischen Nationalstrasse SN 1.4.2. samt Tunnelportal und städtebaulicher Gestaltung des Gewerbeschulquartiers | Arbeitsgemeinschaften von Architekten, Ingenieuren und Landschaftsarchitekten, die seit mindestens dem 1. Januar 1979 im Kanton Zürich niedergelassen sind (Wohn- oder Geschäftssitz) oder das Bürgerrecht in Gemeinden des Kantons Zürich haben                              |             |  |

## Carnet des concours

### Ecole primaire, Loèche-les-Bains, concours de projets

#### Ouverture

La commune de Loèche-les-Bains organise un *concours d'architecture pour des projets* pour une nouvelle école primaire avec halle de gymnastique et locaux de protection civile.

Le concours est ouvert aux architectes ayant pris leur domicile dans le canton du Valais ainsi qu'aux architectes originaires du canton du Valais et établis en Suisse.

Une somme de 35 000 fr. est à la disposition du jury pour être répartie entre les auteurs de 5-7 projets. Une somme complémentaire de 6000 fr. est réservée pour des achats éventuels.

Le jury se compose de MM. B. Attinger, arch. SIA, Sion; A. Nydegger, arch. SIA, Oberrieden; A.-G. Tschumi, arch. SIA,

Bienne; remplaçant F. Kuonen, Martigny.

Extraits du programme: 6 salles de classe pour l'école primaire, 2 salles de classe pour le jardin d'enfants, 1 salle de couture, 1 salle de travaux manuels, des locaux d'école ménagère, 1 salle de musique, 1 salle des maîtres, des locaux annexes, 1 halle de gymnastique double avec locaux annexes, 1 appartement pour le concierger, 6 studios, des locaux d'abri public et de protection civile, aménagements extérieurs et sportifs.

Les documents du concours seront envoyés à tous ceux qui en font la demande écrite à la commune de Loèche-les-Bains. Ce programme est à disposition gratuitement à la commune de Loèche-les-Bains à partir du 18 mai.

Délais: les questions devront être posées jusqu'au 12 juin, les travaux remis jusqu'au 28 août 1981 et la maquette jusqu'au 4 septembre.

### Organisation

|                |                    |                     |                        |                   |                        |
|----------------|--------------------|---------------------|------------------------|-------------------|------------------------|
| 6 sem.<br>mars | 9 sem.<br>avril    | 3 sem.<br>juin      | 10 sem.                | 10 j.<br>sept.    | 8 sem.<br>déc.         |
| Cours          | Fondements         | examens<br>vacances | Spécialisation         | voyage<br>d'étude | Stages<br>→<br>examens |
| de<br>base     | de<br>l'hydrologie |                     | Orientation<br>I ou II |                   | pratiques              |

Le nombre d'hydrologues formés sur la base de concepts modernes et efficaces est très insuffisant, dans les pays en voie de développement comme dans les pays industrialisés.

Pour pourvoir à une demande croissante d'hydrologues de qualité, l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne organise et finance, tous les deux ans et depuis 1972, une formation postgrade en hydrologie opérationnelle et appliquée en langue française. Cette formation de haut niveau dure 9½ mois à plein temps et a été conçue à l'intention de participants suisses et étrangers ayant déjà une formation scientifique de niveau universitaire. L'enseignement dispensé par des personnalités de renommée internationale, les exercices et les stages pratiques procurent à l'étudiant des connaissances solides et étendues.

Vu l'accueil réservé aux précédentes formations postgrades, suivies en moyenne par 20 étudiants venant des 5 continents, et compte tenu parallèlement des intérêts particuliers en éducation hydrologique en Suisse, cette formation postgrade en hydrologie sera renouvelée en 1982.

L'enseignement est entièrement dispensé en français. La connaissance de l'anglais est souhaitée.

La formation postgrade en hydrologie commence par un cours de base (mars) comprenant l'hydraulique fluviale, l'informatic, la statistique élémentaire et les probabilités. Un contrôle des études (avril) permettra à l'étudiant de juger s'il est apte à poursuivre cette formation postgrade.

Pendant une première période de 9 semaines (avril-juin), les fondements de l'hydrologie sont enseignés à tous les étudiants. Après la 1<sup>re</sup> session d'examens (juin), la direction de la formation postgrade s'efforcera d'organiser un stage pratique de longue durée pour les étudiants qui n'auront pas satisfait à des exigences minimales, précisées dans un règlement des examens.

La 2<sup>e</sup> période de 10 semaines (juillet-septembre) comprend un enseignement commun et un enseignement spécialisé qui répond à 2 orientations, choisies en juillet par l'étudiant.

Orientation I: réseaux et services.  
Orientation II: prévision.

Dès fin septembre, un stage pratique de 8 semaines (sept.-nov.) complète la formation théorique. Une 2<sup>e</sup> session d'examens et une défense de mémoire de stage mettent un terme à cette formation postgrade de haut niveau. Des modifications dans le programme pourront intervenir, en-

tre les dates limites, pour assurer une meilleure efficacité de la formation postgrade.

#### Thèmes généraux

1. L'importance de l'hydrologie opérationnelle et de la météorologie pour les divers secteurs de l'économie nationale.
2. Planification des réseaux d'observation en fonction de leur motivation rationnelle scientifique et économique.
3. Mesures des éléments météorologiques du cycle hydrologique.
4. Mesures de niveaux d'eau et calcul des débits.
5. Mesures de divers éléments hydrologiques secondaires.
6. Automatisation des mesures hydrologiques y compris les télécommunications.
7. Observation et prospection des eaux souterraines.
8. Traitement des données par des moyens mécaniques.
9. Traitement secondaire des données et calculs aléatoires.
10. Calcul des données de base pour les projets du génie rural.
11. Calcul des données pour les projets d'utilisation de l'énergie hydroélectrique.
12. Calcul des données pour les projets d'approvisionnement en eau et assainissement.
13. Prévisions hydrologiques.
14. Bilans hydriques de bassins aux fins de planification de l'exploitation complexe des ressources en eau.
15. Recherche et problèmes scientifiques de l'hydrologie (sujets spécialisés par conférenciers spécifiques).
16. Problèmes d'organisation des services hydrologiques et d'éducation de leur personnel.

#### Renseignements

Un bulletin d'information et tout autre renseignement peuvent être obtenus auprès de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, Pierre Regamey, professeur, Institut de génie rural, En Bas-senges, 1024 Ecublens-Lausanne (tél. 021/35 06 11/12/13).

## Congrès

### Les bassins d'eaux pluviales

Sion, mercredi 24 juin 1981

Sur ce thème, l'Association suisse des professionnels de l'épuration des eaux organise, par l'intermédiaire de son groupe romand, une journée

technique. Tous renseignements relatifs à cette manifestation peuvent être obtenus par téléphone auprès de M. René Schwery, ingénieur de la ville de Sion, tél. 027/21 21 91, interne 432, rue de Lausanne 23, 1950 Sion. C'est également à cette adresse que doivent parvenir les inscriptions pour cette journée.

## EPFL

### Conférences

#### Stählerne Schrägseilbrücken

Ce thème — les ponts haubanés — sera traité par le professeur K. Roik, de l'Université de la Ruhr, Bochum (RFA), le *mercredi 24 juin prochain à 16 h. 15, en la salle B30, zone B3 du bâtiment de génie civil de l'EPFL, à Ecublens*. La conférence est organisée par l'Institut de la construction métallique de l'EPFL.

#### Sediment Transport Processes in Steep Channels

Un exposé consacré à ce thème sera présenté par M. J. Bathurst, Institut d'hydrologie, Wallingford (GB), le *mardi 16 juin prochain à 11 heures, à la bibliothèque du Laboratoire d'hydraulique de l'EPFL*.

### Hydrologie opérationnelle et appliquée — Formation postgrade

1<sup>er</sup> mars - 14 décembre 1982

Les ressources en eau et le potentiel hydraulique d'un pays, bien que renouvelables, sont limitées.

L'exploitation optimale de ces ressources nécessite une connaissance approfondie des phénomènes qui sont à leur origine. L'approche rationnelle de ces phénomènes complexes passe par l'étude systématique et statistique des paramètres qui les caractérisent et expliquent leur interdépendance. La mesure de ces paramètres fournit les données de base de l'hydrologie. Leur traitement et le perfectionnement des techniques d'application à la gestion de l'eau appartiennent au domaine de l'hydrologie opérationnelle.

Les exigences du développement impliquent la croissance des besoins en eau pour la consommation, l'irrigation, la production d'énergie, l'industrie. Cette croissance s'oppose trop souvent au maintien d'un environnement viable. Aussi les gouvernements du monde entier ont un urgent besoin d'hydrologues confirmés qui puissent apporter une contribution scientifique aux décisions déterminant un programme de mise en valeur des ressources en eau ou d'exploitation en eau ou d'exploitation d'un potentiel hydraulique.

## EPFZ

### Conférence

#### Methodik und Anwendungsbeispiele der Tracerhydrologie

Sous ce titre, M. Ch. Leibundgut, de l'Institut de géographie de l'Université de Berne, présentera un exposé le *mardi 23 juin 1981 à 16 h. 15, à l'auditoire du VAW, 1<sup>er</sup> étage, Gloriastrasse 37, à Zurich*. Entrée libre.